

Lorsque vous perdez un être cher et qui plus est un enfant, parti évidemment beaucoup trop tôt, vous êtes dévasté, hagard dans un quotidien qui vous semble irréel, jour et nuit, et vous vous pincez pour vous rappeler qu'une catastrophe vient d'arriver.

Autour de vous se déchaînent des sentiments, des réactions, des jugements, des conseils aussi, et puis surgit cette phrase terrible, une petite musique, un leitmotiv qui le tue une deuxième fois :

« *Vous devez être soulagé... non ?* »

Et quelques variantes dites en grimaçant, les lèvres pincées :

« *Vous auriez dû... non ?* »

« *Vous n'avez jamais pensé à... non ?* »

« *Pourquoi est-ce que vous n'avez pas... ?* »

« *Il ne suivait pas son traitement, hein...* »

Et cette connerie souvent scandée avec aplomb, doctement, à propos des hypoglycémies :

« *Il avait sûrement encore oublié sa piqûre !* » Avec un accent tellement tonique sur encore.

Et ce n'est qu'un début... qui, évidemment ne concerne pas du tout famille et amis proches, ceux-ci ne sachant que faire sans compter pour vous aider et vous soutenir.

Mais, les administrations, les organismes divers et variés, les créanciers éventuels, le bailleur etc... se liguent et se relaient pour vous mettre des bâtons dans les roues du règlement administratif tellement alambiqué de ce décès.

Vous en attendez un peu d'empathie mais il y en a somme toute assez peu qui vient, d'ailleurs ce mot n'a pas de contraire et c'est ce contraire inexistant qui vous heurte tous les jours !

Il y a tout d'abord la froideur terrible des formalités : police, mairie, acte de décès

et contacts avec les pompes funèbres.

Quant à elle, la banque vient de bloquer cyniquement les comptes et vous n'avez plus accès à ceux-ci – elle se moque, évidemment, comme d'une guigne de « l'encours » !

Mais comme chacun sait l'argent ne dort jamais vraiment pour tout le monde, un peu à la banque, puis un peu chez le notaire ou à la Trésorerie... il n'y a pas de petites économies pour ces *bénéficiaires* opportunistes.

Au cas par cas c'est négligeable, restons modestes et réalistes, mais il y a la force du nombre.

C'est dans l'urgence que vous avez dû faire constater le décès, en présence de la police, et puis contacter les pompes funèbres qui vous disent qu'elles vont « enlever le corps », l'enlever à votre affection, c'est sûr, avant de vous « convoquer » pour les formalités... et ce mot comme d'autres, funérailles, cercueil... sont autant de blessures que vous subissez dans un état second.

Ce rendez-vous qui arrive vite, dès le lendemain matin, vous le redoutez mais ne pouvez y couper.

Et vous voilà face au « vendeur », plus comédien encore qu'un vendeur de salons de cuir, affable et mielleux, l'œil triste voire humide, un peu Droopy même, qui ne vous veut que du bien pourvu qu'il se traduise par un minimum de chiffre d'affaires !

Parce que ne vous y trompez pas, vous êtes vulnérable et il le sait bien, lui qui pense que votre défunt méritait le meilleur et une belle cérémonie. Il parle à votre cœur mais c'est votre portefeuille qu'il vise.

Tous ceux qui sont passés par là ont ressenti la cruauté mercantile de la situation.

A quand un service public réglementé souvent évoqué, encadré et tarifé... loin du lobby des « PF » ?

La crémation étant choisie, vous vous apprêtez à brûler des euros, beaucoup d'euros ! Ce joli cercueil vernis avec ses poignées en métal doré légèrement patiné, et ce crucifix, et cette belle composition des fleurs blanches qu'il aimait tant... !

Machinalement, vous vous écartez légèrement du bureau comme pour ne pas pleurer sur le catalogue. Et de guerre lasse vous dites amen à tout. Pressé d'en finir.

Vous repartez le catalogue et le devis sous le bras, la pochette d'aide aux formalités aussi.

Finalement vous trouvez le devis si raisonnable que vous êtes presque arrivé à vous dire « je le pensais bien » quand la banque vous annonce que la facture lui

est supérieure de plus de dix pour cent.

Vous interrogez néanmoins l'émetteur de cette *erreur* qui vous annonce sans rire :

« Nous avons oublié le corbillard sur le devis ». C'est presque du... Sacha Distel quand il chantait « qu'est-ce qu'on a fait des tuyaux, des lances et de la grande échelle » ...

Ouf ! Mieux valait l'oublier sur le devis que le jour de la cérémonie ! Pas très pro tout ça.

Et puis il y a la fameuse pochette d'aide aux formalités qui sont si nombreuses.

Les lettres à envoyer, certaines en recommandé, sont préremplies voire préadressées.

J'ai eu tort de ne pas vérifier tout ça avant de les poster. J'ai donné du grain à moudre à certains organismes peu enclins à faire avancer les choses, notamment quand il y avait de l'argent en jeu.

Vous regardez le « stock » d'actes de décès officiels et vous pensez en mettre une grande partie à la poubelle . Erreur, il y a des gourmands qui en redemandent, plusieurs fois...

Le Covid-19 vous forcera à tirer les places au sort à l'église et au cimetière ! Quand la famille solidaire a le sens de l'humour elle joue le jeu, et se réunira au grand complet sur le parvis de l'église d'abord, sur le parking du cimetière ensuite ! On passe de Distel à Aznavour : « ils sont venus, ils sont tous là... » ! Tous...

Je n'aime pas dire LA Covid-19 parce que ceux qui font mal aux mouches prétendent que le « D » vient de « disease » qui veut dire maladie en anglais, or les noms n'ont pas de genre dans cette langue !

Seuls les Anglais peuvent inventer de telles formules : ni masculin, ni féminin, ni neutre ! Ben... *shit* alors.

Dans la pochette il y a un dossier pour la CARSAT, l'adresse est préremplie sauf qu'elle est fautive. Mais je ne l'apprendrai que six semaines plus tard au retour du courrier avec la mention « n'habite pas... »

Il y a un hic, et de taille, je n'avais qu'un mois après le décès pour déposer ce dossier !

Le bailleur lui exige un formulaire de porte-fort qui règle la succession et assure le juste partage des biens, mais plutôt des dettes en l'occurrence !

Or ce document est inutile quand un notaire joue ce rôle de garant !

Je remplis donc ce fameux document et m'aperçois qu'il faut que je fasse

authentifier ma signature en mairie.

Je suis très aimablement reçu en mairie pour y apprendre une que ce document n'est pas utile, deux que dans cette forme il est obsolète !

Mais qu'à cela ne tienne ma signature est authentifiée et même la veille de mon passage (erreur de tampon) ! Mes enfants eux, doivent me donner procuration pour éviter de longs et coûteux déplacements à tout le monde...

Ma fille est débordée de (télé)travail et a eu toutes les peines du monde à se rendre en mairie de Lille sur rendez-vous mais bon, ça a fini par s'arranger.

Mon fils aîné qui travaille à la Commission Européenne a dû prendre rendez-vous à l'ambassade de France à Bruxelles pour voir sa signature authentifiée ! Rien que ça... ou payer un notaire belge !

Pour hériter de quelques euros lui qui, tous les jours, veille sur la sécurité informatique de toute l'Union Européenne !

Ce rendez-vous lui a pris plus de temps qu'un aller-retour à Roncq chez le notaire !

Mon plus jeune fils, néo-nantais, a été refoulé à la mairie de Nantes parce que c'est encore son ancienne adresse en région parisienne qui est inscrite sur tous ses documents. Et la mairie n'authentifie que la signature des vrais Nantais !

Oui mais alors, que faire ?

Et apparaît soudain une procédure de signature reconnue par sms sur smartphone

! Procédure qui aurait pu convenir à tous et faire gagner un temps précieux !

Que n'y avait-on pensé plus tôt ???

Jérémy gravement malade était donc en arrêt de travail depuis plusieurs années et suivi régulièrement par la médecine du travail de la fonction territoriale.

Cet organisme prévenu immédiatement du décès a accusé réception de l'acte de décès, brutalement, sans une once d'empathie.

Cela ne l'a pas empêché de convoquer Jérémy pour une visite médicale quinze jours après, et une deuxième fois quinze jours après, puis une troisième fois encore ! Nous obligeant à répéter : Jérémy ne viendra pas il est décédé... définitivement !

De nombreuses lettres envoyées en recommandé, avec des accusés de réception de l'acte de décès joint n'ont pas empêché plusieurs organismes de redemander un acte de décès, et même de renouveler encore leur demande une troisième fois.

C'est vrai qu'il est plus facile de redemander que d'ouvrir un tiroir ou un dossier !
Y'a ka cliquer !

Nordnet menace... et l'huissier est aux taquets, alors que la box fibre payée n'a toujours pas été connectée plus de 7 mois après !

Chez Orange c'est plus pervers ; l'accusé de réception de mai a été oublié pour faire traîner les choses et gratter un ou deux mois d'abonnement en plus !

Décédé en cours de mois JérémY a touché un solde de prestations qui ont été versées par la Trésorerie à sa banque laquelle les a rejetées !

Le Trésor et la banque ont-ils averti l'émetteur et le destinataire du rejet de ces prestations ? Quelle question idiote... démerdez-vous pour le deviner et réclamer si vous avez les bonnes infos. Rappelez-vous, l'argent ne dort jamais pour tout le monde !

Communiquer les coordonnées du notaire ne suffit pas, il faut renouveler l'information et la re-renouveler au cas où on aurait changé de notaire !

Un dossier simple a priori : décès d'un majeur, célibataire, sans enfants, locataire et sans biens !

Il occupait le même logement depuis seize ans, payant régulièrement son loyer, alors, évidemment, en seize ans, des traces de vie ont marqué le logement... on lui facturera plus de 3 mois de loyer pour sa remise en état ! Un « technicien » a remarqué des traces de meubles sur le revêtement de sol ! Scandaleuse négligence !

Il avait un peu d'économies qui ont entraîné l'intervention d'un notaire, sans cela le bailleur arrogant aurait pu « s'asseoir » sur les deux derniers loyers et ce montant incroyable de travaux.

C'est la justice sociale qui différencie ceux qui ne paient rien de ceux qui, solidaires, paient tout !

Il y a des circonstances qui vous rendent peu enclin à comprendre, à admettre, à justifier et à pardonner.

Il y a beaucoup de gens qui font bien leur travail, j'en ai rencontrés lors de ces démarches et les ai remerciés. Mais une situation quasi-kafkaïenne au pays de Courteline ça fatigue à la longue...

Deux mois durant des moulins à vent se sont dressés... et au bout du tunnel la lueur est encore faible. Tout n'est pas réglé et chaque tracasserie chagrine, c'est une piqûre de rappel inutile.

Pierre Lamaire